



Mise en consultation publique des plans – Projet de modification des itinéraires de mobilité de loisirs estivaux, Grône

Titre de la mise à enquête des plans

Projet de modification des itinéraires de mobilité de loisirs estivaux

Description du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'itinéraire régional Valais Gravel Bike, en coordination avec le Service de la mobilité et les communes de Val de Bagnes, de Nendaz, de Vex, d'Hérémece, d'Evolène, de St-Martin, d'Anniviers, de Chalais et de Chippis, conformément à la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML) du 14 septembre 2011, la commune de Grône soumet à l'enquête publique la modification partielle de son réseau de pistes pour VTT.

L'itinéraire emprunte uniquement des routes et des chemins existants. Aucune mesure constructive n'est prévue.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale de Grône, Rue Centrale 182, 3979 Grône, du 11 juin 2026 au 10 juillet 2026 durant les heures d'ouverture des bureaux.

Les oppositions ou réserves de droit éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit, sous pli recommandé, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, à l'adresse suivante : Commune de Grône, Rue Centrale 182, 3979 Grône.

Point de contact

Commune de Grône
Rue Centrale 182
3979 Grône

Délai

Expiration du délai: 10.07.2026